

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 2 August 2023

N° P233506 - DEC/1

et annexe de 0 pages

Matériau présenté par : EUGANEA PANNELLI SRL
Via Lanzetta 23/25
35034 LOZZO ATESTINO (PD)
Italie

Marque commerciale : COM'10

Description sommaire :
Composition globale : Matériau non ignifugé composé de :
Couche 1 : PVC expansé (1 mm - 450 kg/m³)
Couche 2 : EPS expansé (De 3 mm à 8 mm - 35 kg/m³)
Couche 3 : PVC expansé (1 mm - 450 kg/m³)

Utilisation : Communication visuelle.

Masse surfacique : De 1100 g/m² à 1600 g/m²

Epaisseur : De 5 mm à 10 mm

Coloris : Blanc

Rapport d'essais : N° P233506 - DEC/1 du 2 August 2023

Nature des essais : Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004)
Essai par rayonnement selon NF P 92-501 (décembre 1995), Essai applicable aux matériaux thermofusibles selon NF P 92-505 (décembre 1995)

Classement :

M1

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P233506 - DEC/1 annexé.
Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages.**

Trappes, le 2 August 2023



**Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**

Thibaut CORNILLON